



## IV. 4. 2. Habitats et espèces patrimoniales

Les tableaux suivants dressent la synthèse de la patrimonialité des habitats naturels et espèces floristiques contactées sur l'aire d'étude immédiate.

Tableau 69 : Patrimonialité des habitats naturels de l'aire d'étude immédiate

Typologie d'habitat	Statut	Rareté	Menace	Valeur patrimoniale
Cultures avec marge de végétation spontanée	_	Commun	Faible	Faible
Stellarietea mediae				
Bois de Châtaigners	-	Commun	Faible	Faible
Querco-Fagetea				
Recrus forestiers caducifoliés	_	Commun	Faible	Faible
Cytisea scopario-striati				
Fourrés mésophiles	-	Commun	Faible	Faible
Prunetalia spinosae				
Alignements d'arbres	_	Commun	Faible	Faible
-				
Friches rudérales annuelles	_	Commun	Faible	Faible
Sisymbrieta officinalis				

Tableau 70 : Patrimonialité des espèces floristiques de l'aire d'étude immédiate

Espèces floristiques	Statut <sup>1</sup>	LRN <sup>1</sup>	LRR <sup>1</sup>	Valeur patrimoniale
Adonis d'automne	Espèce	LC	NT	Forte
Adonis annua	déterminante			
Euphorbe poillue	Espèce	LC	LC	Modérée
Euphorbia illirica	déterminante			
Hellebore verte	Espèce	LC	NT	Forte
Helleborus viridis	déterminante			
Luzule des bois	Espèce	LC	LC	Modérée
Luzula sylvatica	déterminante			
Scille de printemps	Espèce	LC	NT	Modérée
Tractema verna	déterminante			

LRN : Liste Rouge Nationale ; LRR : Liste Rouge Régionale (Liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes, 2018). NT = Quasi-menacée ; LC = Préoccupation mineure.

L'AEI ne présente aucun habitat patrimonial. Tous les habitats recensés ont une valeur patrimoniale faible. Cinq espèces patrimoniales ont été contactées, principalement au sud de l'AEI, sauf pour un pied d'Adonis d'automne (Adonis annua) recensé au nord-est de l'AEI, en bordure de ZIP. Toutes les espèces patrimoniales recensées sont déterminante ZNIEFF pour les Deux-Sèvres et trois (Helleborus viridis, Tractema umbellata et Adonis annua) sont quasi menacées sur la liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes (2018).

## IV. 4. 3. Haies

Les différentes haies de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant une typologie standardisée, que l'on applique généralement lors des diagnostics environnementaux communaux. Cette typologie est rappelée ci-dessous pour faciliter la lecture de la carte présentée en page suivante.

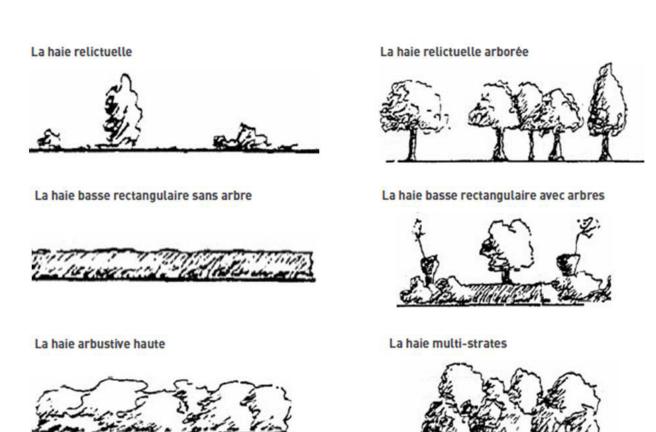


Figure 89 : Typologie des haies appliquée à la zone d'étude

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Abadie *et al.*, 2019. Espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine – département des Deux-Sèvres.